

GUELDICH (Hajer), « Impacts et enjeux géopolitiques du conflit syrien : les ondes de choc », in M'RAD (H.), (sous direction), Transitions arabes : révoltes, gouvernance et géopolitique, les IXe conférences de l'ATEP (Association tunisienne d'études politiques) du 14 juin 2014, FSJPST, éditions Nirvana, Tunis, 2017, pp. 239-270.

"Transitions arabes : Lectures géopolitiques".

Conférence de l'ATEP du 14 juin 2014 à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis- Université de Carthage

IMPACTS ET ENJEUX GEOPOLITIQUES DU CONFLIT SYRIEN:

LES ONDES DE CHOC

Par : Hajer GUELDICH

Maitre de conférences agrégée à l'Institut supérieur des sciences juridiques et politiques de Kairouan- Université de Kairouan

« L'horreur à huit clos », « l'atroce indifférence », « une guerre sans fin », autant de qualificatifs d'indignation et de méfiance face à l'impuissance, face à la tragédie, face au drame à ciel ouvert en Syrie.

Un conflit pas comme les autres, atypique de par ses causes et ses conséquences, de part sa durée, sa férocité, ses victimes, ses retombées géopolitiques, les acteurs qui s'y sont retrouvés, le type de rapports qu'il a engendrés entre les grandes puissances, etc. Il s'agit du conflit syrien.

En se prolongeant dans le temps, le conflit syrien est devenu à la fois guerre civile, guerre par procuration, guerre sainte et même une guerre froide¹.

¹ Selon Julien Théron, « La région est en ébullition, et la Syrie en est la soupape, une soupape fermée, verrouillée, cadenassée. Elle est soumise à une pression interne considérable, et à une pression externe extrême, au plan régional comme international », in THÉRON (Julien), « La Syrie entre guerre froide, conflit régional et guerre civile », *Géopolitique des conflits*, du 31 janvier 2012,

Un conflit communautaire et confessionnel qui a débordé ses frontières, celles de la Syrie, pour acquérir une dimension régionale, dans un premier temps, et qui s'est très vite mondialisé, par la suite, après avoir pris tout un peuple en otage, le peuple syrien².

Dans cette lecture géopolitique du conflit syrien, nous nous proposons d'en comprendre les causes et en délimiter les conséquences sur les plans national, régional et international. Il s'agit d'un exercice, certes, difficile, étant donné la complexité et la nature de ce conflit qui a débordé les frontières d'un pays, mais qui reste incontournable afin de tracer la chronologie de cette guerre hors normes en Syrie.

A ce titre, il importe de rappeler le contexte et les faits saillants du déclenchement de la révolte populaire pacifique en Syrie qui a commencé le 15 mars 2011, en prolongement de l'aspiration du peuple arabe pour la liberté et la dignité humaine et en réaction au manque des libertés en Syrie et à l'autoritarisme politique de Bashar El Assad³.

Par ailleurs, c'est en décembre 2010 que des manifestations de masse contre le gouvernement en place se sont déclenchées en Tunisie, puis s'étendent au monde arabe jusqu'à la Syrie⁴. La plupart des pays arabes (Tunisie, Egypte, Libye, Yémen, Maroc, Bahreïn, Irak, etc.) traversent une phase d'agitation et certains tentent de calmer la colère populaire en acceptant des concessions et en procédant à des aménagements politiques⁵.

<http://geopolitiqueconflits.blog.lemonde.fr/2012/01/31/la-syrie-entre-guerre-froide-conflit-regional-et-guerre-civile/>

² Fin mai 2014, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), 162 402 personnes avaient été tuées depuis le début du conflit (dont plus de 53 978 civils, parmi lesquels 8 607 enfants). 61 170 membres des forces du régime et 42 701 combattants rebelles ont également perdu la vie. À la même date, l'ONU estime à plus de 2,8 millions le nombre de réfugiés, et 6,5 millions de personnes auraient été déplacées à l'intérieur du pays.

A la date du 28 mai 2016, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) affirme avoir recensé 282 283 morts, mais estime que le bilan réel du conflit se porte plutôt à 400 000 morts, https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

³ Sur le contexte de déclenchement du conflit syrien, la réaction du régime syrien aux mouvements de contestation du peuple syrien et sur les causes de son isolement international, voir notamment : CLINCHAMPS (Nicolas), « Les facteurs de résistance à la révolte en Syrie », in *Revue juridique et politique*, 2011, n°3 et 4, juillet-décembre 2011, pp. 334 et ss.

⁴ Voir numéro spécial de *Confluences Méditerranée*, n°77, Printemps 2011, dossier « Révoltes arabes : premiers regards », pp.8 et ss.

Voir aussi numéro spécial de *Revue juridique et politique*, 2011, n°3 et 4, juillet-décembre 2011, dossier « Spécial Printemps arabe », pp. 263 et ss. ; Dossier spécial « Printemps arabe et Démocratie », in *Revue Questions internationales*, n°53, janvier février 2012, pp. 4 et ss.

⁵ La diffusion rapide du mouvement de contestations dans les différents pays du monde arabe ne doit cependant pas dissimuler la grande diversité des situations selon les Etats et les régimes concernés. Le

En Syrie, le gouvernement syrien prend des mesures de prévention et de répression, assorties de tentatives d'apaisement. Plusieurs appels à manifester sont lancés à partir du 4 février 2011 mais les services de renseignements syriens répriment ces manifestations, faisant des centaines de morts et des milliers de blessés. Néanmoins, la situation en Syrie, par la suite, dégénère et prend un autre tournant, comparée aux autres pays arabes.

Comment est-on alors passé, en Syrie, d'un soulèvement populaire initié par les jeunes à une guerre civile qui s'est rapidement régionalisée et qui s'est par la suite internationalisée, voir mondialisée, mettant face à face les plus grandes puissances du monde ?

Il s'agit du conflit le plus grave, le plus dangereux, le plus meurtrier, le plus violent et le plus complexe de tous les pays qui ont connu une révolution après 2011. L'ampleur du conflit a dépassé tous les pronostics et tout ce qui a été prévu jusqu'à maintenant, et la guerre est loin d'être terminée.

Sans être exhaustive, notre démarche est plutôt géopolitique, géostratégique et socio-politique. Elle consiste à décortiquer les faits en les plaçant dans leur contexte global et globalisé. Elle a pour objectif de cerner le conflit syrien dans un premier temps (I), afin d'en comprendre les implications et les retombées dans un deuxième temps (II).

1^e PARTIE : LA NATURE COMPLEXE DU CONFLIT SYRIEN

Afin de cerner et identifier le conflit syrien, il importe, à prime abord, de passer en revue la composition ethnique et religieuse de la Syrie, caractérisée par une minorité alaouite⁶ politiquement dominante, une majorité sunnite politiquement dominée et des minorités⁷

phénomène a balayé la région mais selon des modalités et des résultats très variables selon les pays et selon les cas.

⁶ La famille Assad est issue de la minorité alaouite, une branche du Chiisme qui engloberait 10% de la population syrienne. Ses adeptes contrôlent étroitement les services de sécurité syriens, générant des ressentiments parmi les Sunnites, qui représentent plus de 60% de la population syrienne.

⁷ Sur l'histoire des minorités syriennes et leurs relations avec le pouvoir de Bashar El Assad, voir notamment CHICLET (Christophe), « Minorités syriennes : entre le marteau et l'enclume », in *Politique Internationale* – n°140, été 2013, pp. 129 et ss.

religieuses (chiites, druzes, chrétiens, kurdes, yazidi, etc.)⁸ complètement marginalisées sur le plan politique.

La dimension démographique du conflit se joue aussi dans le poids et la vitesse de croissance des différents groupes qui se partagent le territoire ou s'entredéchirent, facteur décisif vis-à-vis du pouvoir central. En effet, la transition démographique, vecteur essentiel de la modernisation des sociétés, n'y avance pas au même rythme. De même, sur le plan économique, dès 2011, la Syrie a traversé une phase de dégradation du niveau de vie et de forte augmentation du prix des produits de base. Le pays fait également face à un taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes.

Sur le plan des droits humains, les tentatives de démocratisation de Bashar El-Assad se sont soldées par un échec⁹. La liberté d'expression, d'association et de réunion étaient étroitement surveillées avant le soulèvement et les autorités harcelaient les défenseurs des droits de l'homme ainsi que les personnalités critiques vis-à-vis du régime et les détenaient, souvent sans procès, dans des conditions inhumaines et en ayant recours à la torture.

Tous ces ingrédients avaient fomenté le début des contestations et manifestations pacifiques le 15 mars 2011. Ce mouvement, au début pacifique, s'est transformé rapidement en conflit opposant deux camps armés au milieu des populations civiles à la suite des répressions sanglantes des services de sécurité syriens.

Des manifestations de plusieurs milliers de personnes ont lieu à Alep, Damas, Homs et surtout Deraa. À ces manifestants pacifistes, se sont joints très rapidement des groupes armés et plusieurs civils ont été tués à Damas et à Idleb, dans le nord-ouest du pays, par les forces de sécurité. Les rebelles (sunnites) occupent le nord et le rif de Damas, et les loyalistes

⁸ Il n'existe pas de recensement officiel des confessions en Syrie (État multiconfessionnel et multiethnique) et les estimations varient en fonction des sources. Les sunnites (72% de l'ensemble de la population) sont dominants démographiquement et dominés politiquement ; les alaouites (10% de la population) sont une minorité démographique, politiquement dominante ; les Kurdes (2% de la population) sont une minorité démographique politiquement dominée et les chrétiens (1% de la population) sont minoritaires mais proches du pouvoir.

Source : Courbage, 2007, Extrapolation à 2012 (Tableau de répartition de la population syrienne en 2012)

⁹ Un rapport de l'organisation internationale Human Rights Watch datant de 2010 conclut qu'en dépit d'améliorations mineures, il a échoué à faire évoluer significativement la situation des droits humains en Syrie depuis son arrivée au pouvoir. À l'exception du Parti Baas, toutes les autres formations politiques ont été interdites, faisant de la Syrie un pays à parti unique sans élections démocratiques.

(s'appuyant sur les alaouites dont est issu Bashar El Assad) occupent le reste de la capitale et les zones de peuplement alaouite.

Le conflit syrien, initialement communautaire et confessionnel (1) s'est progressivement régionalisé (2), ensuite il s'est rapidement internationalisé (3).

1) D'UN CONFLIT INITIALEMENT COMMUNAUTAIRE ET CONFESSIONNEL (GUERRE CIVILE)...

Mis à part l'aspiration du peuple syrien à plus de liberté, plus de dignité et de Démocratie, les objectifs véritables du conflit syrien ont très vite viré, empruntant ainsi des chemins atypiques et dangereux. En effet, nous pouvons dire que les différentes batailles qui ont eu lieu aux cinq grandes villes Damas, Alep, Homs, Hama et Deraa, loin de leur objectif initial, ont des racines communautaires et confessionnelles¹⁰, cristallisant ainsi la rivalité sunnite/chiite et plongeant le pays dans une guerre civile qui s'est perpétuée, depuis 2011.

A cette rivalité ethnique et communautaire, s'est greffé un autre affrontement entre modernistes (représentés par le parti Baath) et entre islamistes qui veulent faire de la loi islamique la pierre angulaire de la société syrienne, un projet et un programme anciens préparés par el Qaaida et fomentés par les extrémistes religieux qui ont pris la relève de l'Armée syrienne libre sur le terrain (complètement dépassée et inefficace), afin de concrétiser leur projet.

¹⁰ Selon Didier Destremau, « *Nous savons tous que les troubles qui affectent les pays arabes et ont débuté en Tunisie, en Egypte et en Libye, ne sont pas initialement de nature religieuse. En Syrie, c'est un peu différent. Là les frères musulmans sunnites, exaspérés par l'emprise sur le pays, depuis des années, des alaouites, issus du chiisme, ont fomenté, en 1982, une rébellion importante. Ils ont voulu, au moins, prendre la ville de Hama et se sont fait laminer. On estime que Hafez El Assad a tué environ cent vingt mille sunnites à Hama. Il va de soi que c'est resté gravé dans l'esprit de la population. Si ce qu'on appelle le « printemps arabe » a sans doute eu une influence contagieuse en Syrie, ce massacre et ce laminage des sunnites par les alaouites, en 1982, ont laissé un souvenir très vif. Par conséquent, il y a indubitablement dans le conflit syrien actuel une composante religieuse* », in BARLUET (A.), « Le commerce des armes au Levant », Débat in Revue *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, pp. 52 et 53.

Dans le même sens Samy Gemayel affirme que : « *Le conflit syrien n'est pas comparable aux autres printemps arabes : il s'agit d'un conflit communautaire et confessionnel qui déborde de ses frontières. Il a pris une dimension régionale en raison des liens qui unissent le pouvoir alaouite à l'Iran, à l'Irak et au Hezbollah libanais* », in « Liban : l'ombre portée au conflit syrien », in Revue *Politique internationale*, n°141, automne 2013, page 193.

Sur le terrain face à l'armée régulière, se constitue et se structure progressivement en 2011 une « armée syrienne libre » (ASL), sur la base d'un noyau de déserteurs et de citoyens en majorité issus de la communauté sunnite et, en partie, de combattants étrangers islamistes financés par l'Arabie saoudite et le Qatar.

Tandis que le gouvernement syrien est soutenu par l'Iran, le Venezuela, l'Algérie, la Chine et la Russie, la rébellion est soutenue par la Ligue arabe et certains pays occidentaux. L'ASL peu à peu soutenue et armée par la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar, et dispose de l'aide d'agents de la CIA opérant à partir de la Turquie¹¹.

Le soutien populaire à la rébellion, surtout issu de la communauté sunnite, oblige le régime à recourir au Hezbollah et à des milices irakiennes chiïtes pour compenser la mise à l'écart des dernières divisions de l'armée régulière composée de sunnites dont la loyauté est estimée fragile. C'est ainsi que le conflit syrien a progressivement changé de nature et de dimension.

2) ... A UN CONFLIT PROGRESSIVEMENT REGIONALISE (GUERRE SAINTE)

Une tendance à régionaliser le conflit en Syrie a fait qu'il prenne, par la suite, d'autres dimensions avec l'ascension de plusieurs groupes rebelles¹² combattant les loyalistes, parallèlement à l'Armée syrienne libre (Front islamique de libération de la Syrie, Ahféd errasoul, El Farouk, Armée de libération syrienne, Front révolutionnaire syrien).

Ces groupes rebelles parallèles appartiennent soit à la mouvance islamique (Front islamique syrien, Brigade Ettawhid, Jaych el Islam, Soukour Al Shem, Liwa El Haqq), soit à la

¹¹ Voir SCHMID (Dorothee), « La Turquie dans l'impasse syrienne », in *Politique internationale*, n°141, automne 2013, pp.129 et ss.

¹² Initialement, les groupes rebelles sont divisés en deux groupes : modérés et extrémistes.

Parmi les extrémistes, sont classés le Front Al-Nosra et l'État islamique d'Irak et du Levant, qui sont effectivement présents dans ces régions.

Quant au Front islamique de libération de la Syrie (FILS), qui attire irrésistiblement les bataillons de l'Armée syrienne libre (ASL) depuis sa création à l'automne 2012, il est certes plus modéré que le FIS et Al-Nosra, mais son programme repose clairement sur la promotion de l'islam politique. Par ailleurs, la déclaration du 26 septembre 2013 de la part de treize groupes rebelles, dont le Liwa al-Tawid, lié à l'ASL et au FIS, affirmant rejeter la Coalition nationale syrienne et s'allier avec Al-Nosra, indique une nette tendance à la radicalisation de ces groupes modérés.

mouvance takfiriste (Front Al Nosra et Etat islamique en Irak et au Levant) faisant de la Syrie une terre de Djihad généralisé¹³.

Ainsi, et dans le cas syrien, en plus des paramètres internes, déjà très complexes, il faut prendre en considération l'intervention des puissances et pays voisins, régionalisant ainsi le conflit syrien, qui était à la base un conflit armé de nature interne. De ce fait, on peut dire, comme l'affirme Philippe Marini, qu'en raison de son histoire, de sa géographie, de ses liens stratégiques avec les pays voisins, la Syrie «*demeure la véritable plaque tournante de l'ensemble du Proche-Orient*»¹⁴.

Par conséquent et en premier lieu, il y a les acteurs de premier plan, notamment les pays soutenant le régime El-Assad et ceux soutenant, armant et finançant les rebelles. En second lieu il y a les acteurs de deuxième plan qui, même sans financer ou intervenir, apportent un soutien logistique, étant des territoires de transit des réseaux djihadistes, ou des pays exportant des djihadistes ou même des pays encourageant et propageant un discours et une idéologie extrême faisant de la Syrie une terre de Djihad.

Ainsi, il paraît que le principal intervenant dans ce conflit ce sont les monarchies du Golfe, des sunnites, notamment l'Arabie saoudite dont le pire adversaire est l'Iran et le conflit syrien lui donne l'occasion d'affaiblir l'Iran dont la Syrie est le plus proche allié dans la région du Moyen Orient. En outre, l'Arabie saoudite et le Qatar ont multiplié les livraisons d'armes aux rebelles (via la Jordanie et la Turquie) ; parallèlement à l'afflux du financement des cheiks salafistes basés au Koweït qui soutenaient progressivement des formations de plus en plus extrémistes (comme Jabhat Annosra et Ahrar El Shem). Dans le nord de la Syrie, la Turquie

¹³ En somme, il y avait essentiellement l'Armée syrienne libre (ASL): regroupant Front islamique de libération de la Syrie, Ahfed errasoul, El Farouk, Armée de libération syrienne (ALS), Front révolutionnaire syrien.

Ensuite la mouvance islamique: regroupant Front islamique syrien ; Brigade Ettawhid ; Jaych el Islam ; Soukour Al Shem ; Liwa El Haqq et la mouvance takfiriste: regroupant Front Al Nosra et Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL).

Au départ, principale force de l'opposition, l'ASL, démocratique, est progressivement supplantée par des combattants islamistes. Début 2014 la principale force rebelle en termes d'effectif est le Front Islamique regroupant des brigades de combattants syriens se réclamant du salafisme ou des Frères musulmans. Les djihadistes wahhabites sont principalement regroupés au sein du Front al-Nosra, branche officielle Al Qaïda en Syrie et de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), issus d'anciens combattants d'Al Qaïda en Irak. L'EIIL est en guerre plus ou moins ouverte avec toutes les autres factions rebelles depuis novembre 2013. Cependant, les frontières entre ces groupes sont poreuses et de nombreux combattants ont changé et changent toujours d'allégeance.

¹⁴ MARINI (Philippe), « La Syrie, plaque tournante du Proche-Orient », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, page 142.

laisse passer des membres d'un autre groupe extrémiste qui s'autoproclame « Etat islamique en Iraq et au Levant » (Daech)¹⁵.

De l'autre camp, le régime d'El Assad bénéficie du soutien de ses alliés chiites, notamment l'Iran¹⁶ qui fournit au régime syrien les armes et l'argent nécessaire, en sus des conseillers militaires ; mais aussi du soutien de Hezbollah (milice chiite libanaise)¹⁷ qui a été associée aux offensives syriennes des troupes gouvernementales, en sus des milices chiites irakiennes, au début déployées pour défendre le mausolée chiite Sayda Zeineb, ensuite déployées dans tout le pays, notamment Alep. Par conséquent, la Syrie est devenue le théâtre d'un nouvel affrontement chiite-sunnite, comme déjà évoqué, bien que la rivalité soit ancestrale.

Ainsi, le pays devient l'otage d'enjeux qui le dépassent. Contrairement à ce qui s'est passé lors des autres printemps arabes, au fur et à mesure de l'évolution du conflit, la Syrie devient un cadre dramatique dans lequel les pays du Golfe projettent leur volonté d'éjecter l'Iran de la scène politique régionale. En appuyant Bashar El-Assad et en contrôlant le Hezbollah libanais, l'Iran dessine en effet un axe d'influence majeur au sein de toute la sphère arabo-

¹⁵ Né en 2006 en Irak, l'État islamique est une organisation salafiste djihadiste, dirigée par Abou Bakr al-Baghdadi, proclamé calife le 29 juin 2014. Le groupe apparaît en Syrie, le 9 avril 2013, sous le nom d'État islamique en Irak et au Levant et prend le nom d'État islamique lorsqu'il proclame l'instauration du califat, mais ses adversaires lui donnent le surnom de « Daech ». Considéré comme moins corrompu que les autres groupes djihadistes, l'EIIL est aussi le plus extrémiste, il est craint pour sa violence, son intransigeance et son indifférence aux notions de droits humains. Très impliqué sur les réseaux sociaux, il attire un grand nombre de djihadistes étrangers venus de tout le Monde musulman et même d'Occident. Cependant sa radicalité et ses ambitions lui attirent rapidement l'hostilité des autres groupes rebelles. En janvier 2014, le Front islamique, l'Armée syrienne libre et le Front al-Nosra et plusieurs autres groupes rebelles lui déclarent la guerre.

Voir notamment :

BANNIER (Ph.), *L'État islamique et le bouleversement de l'ordre régional*, Éditions du Cygne, 2015 ;
BENRAAD (Myriam), « L'État islamique : anatomie d'une machine infernale », *La Revue internationale et stratégique*, n°96, hiver 2014, pp. 30 et ss.

FELLOUS (Gérard), « L'État Islamique (DAECH), cancer d'un monde arabo-musulman en recomposition », *CRIF*, 2014.

LUIZARD (P-J), *Le piège Daech, l'État islamique ou le retour de l'Histoire*, La Découverte, 2015 ;
MOULINE (Nabil), « Genèse du djihadisme : les fondements idéologiques de l'État Islamique (Daech) », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015.

NASR (W.), *État islamique, le fait accompli*, Plon, 2016.

¹⁶ L'Iran est une grande puissance chiite dirigée par l'Ayatollah, souhaitant apporter protection et soutien à l'ensemble de la communauté chiite dans la région.

Voir article « L'Iran déploie des forces spéciales en Syrie », <https://francais.rt.com/international/18516-iran-forces-speciales-syrie>

¹⁷ Avec entre 5 000 à 8 000 hommes déployés en Syrie, le Hezbollah fournit le plus gros contingent de miliciens chiites étranger, voir article « Le Hezbollah livre une bataille existentielle en Syrie », <http://reseauinternational.net/le-hezbollah-livre-une-bataille-existentielle-en-syrie/>

musulmane. Les pays du Golfe, qui y voient une menace directe, aggravent la situation en finançant les groupes salafistes qui injectent dans la révolte syrienne un djihad sunnite, à la fois anti-chiite et anti-alaouite.

De sa part, et pour affaiblir l'ASL et effrayer les minorités, Bashar El Assad a délibérément encouragé la « djihadisation » du conflit.

Autant d'acteurs qui sèment la terreur sur le sol syrien, financés, soutenus et armés par les riches pays du Golfe (notamment l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Koweït, les Emirats Unis), la Turquie¹⁸ et certains pays occidentaux (notamment les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne).

Ces implications régionales, en plus des paramètres internes déjà complexes, ont abouti très rapidement à une internationalisation du conflit, le hissant à une sorte de nouvelle guerre froide, dans la mesure où les grandes puissances mondiales se sont divisées sur l'attitude à avoir, face au conflit, mettant face à face d'un côté les pro-régime syrien : Hezbollah du Liban, milices chiites irakiennes, l'Iran, la Russie et la Chine¹⁹ et de l'autre côté les pays qui soutiennent les rebelles (mais qui restent prudents face à la montée en puissance de l'« Etat islamique en Iraq et en Syrie », une menace qui dérange déjà).

Sur un autre plan, les combattants kurdes du Parti de l'union démocratique du Kurdistan (PYD) ont profité de la confusion et du retrait de l'armée syrienne des régions kurdes pour prendre le contrôle de vastes territoires au nord de la Syrie, se déclarant autonomes fin 2013. Les rebelles kurdes concluent des alliances ponctuelles et opportunistes, tantôt avec les forces loyalistes, tantôt avec les rebelles.

Dés lors, la guerre prend des proportions surdimensionnées. Le conflit syrien devient instrumentalisé par les forces extérieures qui ont fait de la Syrie un champ de bataille par procuration.

¹⁸ Voir SCHMID (Dorothee), « La Turquie dans l'impasse syrienne », in *Politique internationale*, n°141, automne 2013, pp.129 et ss.

¹⁹ Ces deux pays ont déjà opposé trois vétos aux résolutions de l'ONU sur la Syrie (étant hostiles au droit d'ingérence dans les affaires internes d'un Etat et ayant des intérêts géopolitiques et géostratégiques certains dans la région du Moyen-Orient).

3) ... A UN CONFLIT RAPIDEMENT INTERNATIONALISE (GUERRE FROIDE)

Contrairement aux règles impératives du droit international qui interdisent l'intervention étrangère dans les affaires internes d'un Etat souverain et le recours à la force armée, hormis les cas de légitime défense et de réaction collective sur la base du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies, le cas de la Syrie a fait exception illégale et illégitime à ces règles depuis l'année 2011, manifestant par là même un état du droit de la force et non de la force du Droit.

Le conflit syrien prend alors une nouvelle dimension encore plus mondialisée avec l'internationalisation du conflit, le hissant à l'image d'une nouvelle guerre froide entre les grandes puissances.

Ces puissances occidentales (parrains de l'opposition) réunissent notamment les Etats-Unis²⁰, le Royaume Uni, la France et l'Italie. Ils épaulent la coalition syrienne, une formation anti-Assad, fondée fin août et lancée les 1^{er} et 2 octobre 2011 en Turquie²¹. Le soutien des occidentaux a été au départ essentiellement diplomatique et n'a jamais permis au Conseil national syrien de s'ériger en une véritable alternative au régime El Assad. Mais au fur et à mesure que la nature du conflit change, les rapports de force changent et la nature du soutien des occidentaux change aussi.

Il y a d'autre part, la Chine et la Russie²² qui sont les protecteurs du régime El Assad²³. Notons qu'il s'agit de deux membres permanents du Conseil de sécurité et qui ont bloqué, à trois reprises, les

²⁰ Les Etats-Unis veulent que le régime d'El Assad soit remplacé par un régime sunnite qui deviendra l'allié naturel de la Turquie et de l'Arabie saoudite et par conséquent, allié des Etats Unis.

²¹ Il s'agit tout d'abord du CNS (Conseil national syrien) qui a pour but de coordonner les opposants et mener des opérations contre le gouvernement syrien fondé en 2011. Ensuite la coalition syrienne a été reconnue comme le seul représentant du peuple syrien lors de la 4^e conférence des Amis du peuple syrien qui s'est tenue au Maroc.

Voir AL AREACHE (T.), « L'opposition entre le marteau du régime et l'enclume islamiste », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014

²² Selon Christian Makarian, à travers le conflit syrien, « *la Russie a découvert que, pour la première fois depuis l'effondrement de l'Union soviétique, et sa fin officielle en 1991, elle occupait une place de leader mondial sur un dossier international et stratégique. C'est autre chose que de savoir si l'on soutient ou non Bashar El Assad ! La Russie lui garde son soutien parce qu'elle y voit un enjeu stratégique qui dépasse de beaucoup la dimension syrienne. Elle y trouve une position de leadership mondial qui, de surcroît, entraîne la Chine dans son sillage (...) c'est d'ailleurs ce qui se passe. De la Méditerranée au Japon, Moscou effectue une sorte de percée tout à fait unique ; du point de vue du Kremlin, il s'agit d'une avancée diplomatique majeure. Il est certain que les Russes n'ont pas l'intention de renoncer à ce bénéfice qu'ils engrangent un peu plus tous les jours. Il n'y a par conséquent, aucune chance pour que la Russie lâche Bashar El Assad, mais ce n'est par sympathie ou implication en Syrie* », in BEYLAU (P.), « Proche-Orient : le jeu des grandes puissances et les acteurs régionaux du conflit », débat, in *Revue Les Cahiers de l'Orient*, n°113, Hiver 2013, page 28.

projets de résolutions du Conseil de sécurité hostiles à Damas²⁴. La crise syrienne devient alors la proie d'un nouvel affrontement entre l'Est et l'Ouest.

Dans un débat autour de la question syrienne, Alain Juppé (ancien Premier ministre et ancien Ministre des affaires étrangères français) a justement souligné cette internationalisation du conflit syrien, en affirmant que : « *La crise syrienne est évidemment un enjeu régional qui dépasse, et de loin, les frontières de la Syrie. C'est la raison pour laquelle l'intervention du Conseil de sécurité me paraît pleinement justifiée, parce que ce sont aussi la stabilité de la région et de la paix dans le monde qui, d'une certaine manière, sont en jeu : un effet de contagion terrible sur le Liban, sur la Jordanie. (...) Difficultés avec la Turquie (...) Ces différents éléments confèrent au conflit syrien une dimension tout à fait internationale* »²⁵.

Dans ce même ordre d'idées et selon Pierre Beylau, il s'agit au Proche Orient « *d'un nouveau Grand jeu en cours* »²⁶. C'est « *un jeu régional entre le pouvoir syrien et son opposition, mais également entre les principaux protagonistes de la région : l'Arabie saoudite, le Qatar, la Turquie, l'Égypte et bien sûr, en élargissant, les protagonistes extérieurs, que sont la Russie, les Etats-Unis et la France. On perçoit d'emblée toute la complexité de l'équation. Il ne s'agit pas seulement du problème Bashar El Assad, de son régime et de son opposition, mais de*

²³ La Russie et la Chine s'opposent à toute résolution ou sanction contre la Syrie, ce qui pourrait entre autres s'expliquer par des raisons intérieures (craintes de voir le Printemps arabe faire tache d'huile chez eux), par des raisons de principe (ces deux pays sont traditionnellement opposés à tout droit d'ingérence), ou encore par des raisons d'intérêts.

La Russie est notamment le premier fournisseur d'armes de la Syrie, qui reste le seul allié de Moscou dans la région, y compris du point de vue militaire grâce à la base navale de Tartous (c'est la dernière qui, en Méditerranée, accueille encore en permanence des navires de la flotte militaire russe) ; la Russie prétend néanmoins ne livrer que des armes de défense anti-aérienne à la Syrie, affirmant même en juillet 2012 qu'elle ne conclurait plus de nouveaux contrats d'armement avec la Syrie avant la stabilisation de la situation. Les Russes redoutent plus globalement une perte de débouchés commerciaux en Syrie, mais aussi une montée islamiste liée à la formation d'un front panislamique qui s'étendrait du Caucase aux frontières orientales de la Communauté des États indépendants et de l'Asie centrale, ainsi qu'un affaiblissement de l'Iran dans l'équilibre géopolitique du Moyen-Orient ; enfin, ils s'affichent en protecteurs de la communauté chrétienne en Syrie, en grande majorité orthodoxe et liée à l'Église moscovite.

La Chine s'aligne systématiquement sur la position russe, en espérant tout simplement obtenir en retour un soutien de Moscou lorsque les intérêts chinois sont également menacés.

²⁴ La Russie et la Chine ont notamment boycotté, en juin 2011, les discussions à l'ONU destinées à établir un projet de résolution condamnant la répression en Syrie. Moscou se déclare par la suite opposé aux sanctions prises par l'Union européenne au cours du mois d'août. Début octobre 2011 à l'ONU, Russes et Chinois opposent leur veto à un projet de résolution concernant la Syrie, puis l'opposent une seconde fois en février 2012.

²⁵ Voir HERVOUET (Vincent) et autres, « Quelle paix pour la Syrie, quel avenir pour le Liban ? », Débat in *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, page 101.

²⁶ Voir BEYLAU (P.) et autres, « Proche-Orient : le jeu des grandes puissances et les acteurs régionaux du conflit », débat, in *Revue Les Cahiers de l'Orient*, n°113, Hiver 2013, pp.11-12.

facteurs multiples et d'intérêts souvent divergents, parfois convergents. Même si nombre d'Etats du Proche Orient souhaitent se débarrasser du président syrien, chaque pays a son propre agenda et veut naturellement en profiter pour réaffirmer son rôle dans la région. Il est enfin un acteur que nous ne pouvons ignorer : Israël »²⁷.

Ainsi, le tableau syrien est devenu à la fois étrange et complexe ; un mélange de forces, de courants, de sectes, de combattants de différentes nationalités et de différentes idéologies. L'opposition semble alors hétéroclite, sans leader et de plus en plus dominée par des combattants islamistes locaux et étrangers avant tout motivés par la volonté d'imposer un régime totalitaire takfiriste, les pays occidentaux réduisent progressivement leur soutien.

Les exactions des terroristes takfiristes vont provoquer, dans un second temps, l'afflux de combattants étrangers pro-régime, avec des motivations ethniques ou religieuses : peshmerga, djihadistes chiites irakiens et iraniens, mais aussi du Hezbollah libanais²⁸.

En se prolongeant dans le temps, le conflit syrien est devenu une guerre multidimensionnelle et multiforme dont les répercussions à l'échelle nationale, régionale et internationale furent grandioses et continuent à bouleverser les données géostratégiques et géopolitiques, jusqu'à nos jours.

Toutes ces nouvelles données issues du conflit syrien vont avoir des répercussions sans précédent au niveau de la scène internationale et vont même changer la cartographie des intérêts et le rôle des influences dans la région et ailleurs.

2^e PARTIE : LES IMPLICATIONS INTERNATIONALES DE LA GUERRE CIVILE EN SYRIE

Vu la complexité du conflit syrien, il est important d'en étudier les implications aussi bien au niveau diplomatique et politique, tout d'abord à travers la réaction de l'ONU et des Etats du monde concernant ce conflit hors normes (1), mais aussi au niveau humanitaire, à travers le

²⁷ *Idem.* op. cit.

²⁸ Voir GEISSER (Vincent), « Le Liban face aux protestations du monde arabe : la révolution improbable ? », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°112, automne 2013, pp. 11 et ss.

bilan des pertes humaines et matérielles jusqu'alors déclarées par les ONG humanitaires (2), un bilan loin d'être définitif puisque la guerre en Syrie est toujours en cours.

Loin d'être un bilan du conflit syrien, il s'agit dans cette partie de mettre en évidence les dimensions disproportionnelles flagrantes entre les conséquences humanitaires du drame syrien et la réaction timide, voir mitigée, de la communauté internationale, surtout des Etats, mettant entre parenthèses la morale de l'extrême urgence et privilégiant plutôt des intérêts égoïstes qu'ils entretiennent face à la tragédie du peuple syrien.

1) REACTION DE L'ONU ET DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE FACE AU DRAME SYRIEN :

Dans ce sillage, on peut parler de deux dossiers différents, le premier est relatif à la question de l'appui de l'opposition et des groupes rebelles, le deuxième concerne la question de l'intervention armée pour protéger le peuple syrien contre la répression sanguinaire de Bashar El Assad. Les deux dossiers sont interdépendants et complémentaires et ont tous les deux pour but d'éradiquer le régime d'El Assad et mettre fin au conflit syrien.

Néanmoins, la réaction de la communauté internationale face au conflit syrien fut mitigée, voir ambivalente²⁹.

Pour ce qui est de la question de l'appui des rebelles et la condamnation du régime d'El Assad, et au niveau politique et diplomatique, les pays arabes, et après une longue période d'hésitation, ils condamnent finalement le pouvoir syrien, se joignant aux pays occidentaux pour provoquer, le 22 août 2011, une session spéciale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Le 12 novembre 2011, la Ligue arabe (sauf l'Irak et le Liban) vote la « suspension de l'adhésion de la Syrie à toutes ses réunions », à compter du 16 novembre et prône des « sanctions politiques et économiques » contre le pouvoir syrien. Le 15 août 2012, le Sommet islamique de La Mecque (Arabie saoudite) prononce la suspension de la Syrie de l'Organisation de la coopération islamique.

²⁹ Sur les réactions prudentes des pays occidentaux face au Printemps arabe, voir notamment l'article de DUFRENE (N.), « Les réactions ambivalentes de la communauté internationale », Dossier spécial « Printemps arabe et Démocratie », in Revue *Questions internationales*, n°53, janvier février 2012, pp. 65 et ss.

Il convient de rappeler aussi qu'une Conférence internationale des amis du peuple syrien, a eu lieu le 24 février 2012, à Tunis, regroupant une soixantaine de délégations occidentales et arabes qui souhaitent voir condamner fermement le régime syrien. Elle se réunit pour la troisième fois à Paris le 6 juillet 2012, avec 106 pays participants qui se heurtent toujours au refus de la Chine et la Russie d'infliger des sanctions à la Syrie. Elle se réunit pour la cinquième fois à Amman, en Jordanie, le 22 mai 2013⁵⁸⁷, et pour la sixième fois à Doha, au Qatar, le 22 juin 2013⁵⁸⁸, avec, chaque fois, 11 pays participants.

Fin 2013, les Nations unies soutiennent la mise en place d'une conférence diplomatique internationale sur le futur de la Syrie. Baptisé « Conférence Genève II sur la Syrie », « Conférence de paix au Moyen-Orient Genève II » ou simplement « Genève 2 », le processus a pour objectif de mettre fin au conflit en amenant les belligérants à la table des négociations avec pour objectif avoué de négocier la création d'un gouvernement de transition doté de tous les pouvoirs exécutifs. La conférence débute le 22 janvier 2014 à Montreux et se poursuit, du 23 au 31 janvier 2014, à Genève (Suisse)⁵⁹³, à un moment où le régime syrien a repris l'avantage militaire sur les rebelles. En l'absence de résultats tangibles, un second round a lieu à partir du 10 février 2014 et les travaux sont suspendus le 15 février 2014⁵⁹⁴. Un troisième round de négociations est prévu⁵⁹⁵.

La position de certains pays européens, comme la France, la Grande-Bretagne, ou l'Allemagne, est en outre influencée par le poids qu'a acquis le Qatar dans leurs économies respectives. Le Qatar, un des principaux ennemis de l'Iran, partage avec ce dernier un des principaux champs gaziers du monde, le South Pars (iranien) / North Dome (qatari).

Enfin, il convient de rappeler que l'Europe a des besoins énergétiques en gaz importants. Par conséquent, l'acheminement du gaz qatari vers l'Europe représente l'un des multiples enjeux géostratégiques de la crise syrienne³⁰. Selon Milad Jokar, analyste spécialiste de l'Iran et du Moyen-Orient, « *La Syrie est devenue un théâtre de guerre dans lequel les puissances régionales tentent d'imposer leur influence et défendre leurs propres intérêts géostratégiques*

³⁰ L'Iran, l'Irak et la Syrie sont les promoteurs d'un projet de gazoduc qui acheminerait le gaz du Golfe Persique vers la Méditerranée et l'Europe. De son côté, le Qatar, tributaire de l'Iran pour l'exportation de son gaz naturel avait un projet de gazoduc Arabie saoudite-Jordanie-Syrie auquel Bashar El-Assad a préféré l'option iranienne. Dans les deux cas de figure, la Syrie est l'élément clé du dispositif.

et économiques ». La politique étrangère américaine en Syrie et au Moyen Orient reste, elle aussi, modelée en fonction des intérêts américains dans la région³¹.

Pour ce qui est de la deuxième question, celle relative à une possible intervention armée en Syrie³², certains Etats prônent une attitude neutre et s'élèvent contre l'ingérence dans les affaires internes, ou contre la responsabilité de protéger (autre nouvelle dénomination du droit d'ingérence)³³, bien que déjà mise en œuvre dans le cas de la Libye (une affaire semblable à l'affaire syrienne), à travers la résolution 1973 du Conseil de sécurité; d'autres pays se sont limités à condamner les crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui ont eu lieu sur le sol syrien, d'autres, en raison de leurs intérêts et du jeu d'influence dans la région, développent des stratégies et inventent des modalités d'intervention complexes et variées, à l'échelle de la complexité de la situation dans la région. C'est ce qui poussa le Secrétaire général des Nations Unies, le 3 août 2012, à dénoncer une « guerre par procuration entre grandes puissances »³⁴. Ban Ki-moon n'a pas précisé quels étaient les acteurs de cette guerre par procuration. Il a dit redouter désormais "la triste éventualité d'une guerre civile à long terme"³⁵.

Pour l'Organisation des Nations Unies, rappelons que les 7, 20 et 31 juillet 2011, le Secrétaire général Ban Ki-moon a appelé à mettre un terme à la répression.

En outre, le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné, le 3 août 2011, la répression par les autorités syrienne et a condamné à l'unanimité les « violations généralisées des droits de l'homme et l'emploi de la force contre des civils » par les autorités syriennes³⁶.

³¹ Voir entretien réalisé avec Antoine Sfeir par Boris Eisenbaum « Les Etats-Unis et l'Arabie saoudite à l'épreuve du Printemps arabe », in revue *Cahiers de l'Orient*, n° 104, automne 2011, pp. 9 et ss. Voir aussi SAMAAN (Jean-Loup), « Les oscillations de la politique américaine », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014.

³² Voir « Faut-il intervenir en Syrie? 10 points pour comprendre les enjeux du conflit », http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/08/syrie-10-raisons-intervenir-ou-pas_n_3859846.html

³³ Voir dans ce sens BETTATI (Mario), « Du devoir d'ingérence à la responsabilité de protéger », in Revue *Droits*, n°56, 2012, pp. 3 et ss.

BOISSON DE CHAZOURNES (L.) et CONDORELLI (L.), « De la « responsabilité de protéger », ou d'une nouvelle parure pour une notion déjà bien établie », in *RGDIP* 2007.

RAYNAUD (Ph.), « Les guerres démocratiques », in Revue *Droits*, n°56, 2012, pp. 9 et ss.

³⁴ Voir article « Syrie. Après le départ de Kofi Annan, un vote symbolique à l'ONU », <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/la-revolte-syrienne/20120803.OBS8877/syrie-apres-le-depart-de-kofi-annan-un-vote-symbolique-a-l-onu.html>

³⁵ *Idem.* op. cit.

³⁶ Incapables de s'entendre sur un projet de résolution, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont finalement adopté, mercredi 3 août 2011, après deux jours d'âpres discussions, une simple déclaration condamnant l'usage de la force contre les civils par les autorités syriennes.

Le 5 août 2011, des experts de l'ONU exhortent la Syrie à cesser la répression contre les civils. Le 5 octobre 2011, puis le 4 février 2012, la Chine et la Russie opposent à deux fois leur veto à une résolution de l'ONU condamnant la répression en Syrie, participant ainsi à un blocage permanent de toute intervention armée contre le régime de Bashar El Assad autorisée par le Conseil de sécurité³⁷.

En février 2012, alors que plusieurs villes sont bombardées par l'armée syrienne, le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-Moon, déclare que la répression contre les opposants est «*presque certainement un crime contre l'humanité*»⁵⁸².

Le 23 février 2012, Kofi Annan est nommé médiateur conjoint de l'Organisation des Nations unies et la Ligue arabe sur la crise en Syrie⁵⁸⁴. Il en démissionne en juillet 2012, face à la mésentente entre les 5 membres permanents du Conseil de sécurité. Le 20 mars 2012, Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, déclare lors d'une conférence de presse à Bogor, que «*La situation en Syrie est devenue intolérable et inacceptable*». Il ajoute que «*La communauté internationale doit s'unir. Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas capables d'avoir une résolution à l'ONU qu'il faut que la souffrance de la population syrienne continue. Il s'agit de la responsabilité morale et politique de la communauté internationale*»⁵⁸⁵. Fin mai 2012, le massacre de Houla suscite une condamnation unanime du régime de Damas par le Conseil de sécurité; cependant la Russie et la Chine maintiennent leur veto à des projets de résolution du Conseil de sécurité contre le régime Syrien.

Une Commission d'enquêteurs des droits de l'homme des Nations unies conclut, le 15 août 2012, que les forces gouvernementales syriennes et les milices chabihhas ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, notamment des meurtres et des actes de torture; elle incrimine également les insurgés, quoiqu'à un degré moindre.

Dans ce document, le Conseil de sécurité "*condamne*" la répression meurtrière des manifestations par les autorités syriennes et se prononce pour que les responsables "*rendent des comptes*". C'est la première fois que le Conseil de sécurité s'exprime sur la Syrie depuis le début des manifestations dans le pays le 15 mars 2011.

http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/08/03/le-texte-de-la-declaration-du-conseil-de-securite-sur-la-syrie_1555912_3218.html

³⁷ Voir article «Pourquoi l'ONU ne peut pas sauver la Syrie»,

<http://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-pourquoi-lonu-ne-peut-pas-sauver-la-syrie>

Et l'article « Syrie : l'ONU dénonce l'impuissance du Conseil de sécurité »,

<http://www.leparisien.fr/crise-egypte/syrie-la-communaute-internationale-deploire-la-demission-de-kofi-annan-03-08-2012-2112222.php>

Il y a là presque une unanimité à voir, dans le dossier syrien, une violation flagrante et systématique des règles du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, ainsi que des règles impératives du droit international interdisant, de façon absolue, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, un motif de taille pour mettre en œuvre le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies et recourir à la force armée pour sauver le peuple syrien, action qui n'a jamais eu lieu en raison du veto russe et du veto chinois ; mais aussi un motif irrévocable pour intenter une affaire devant la Cour pénale internationale³⁸ contre Bashar El Assad et contre ses chefs militaires, responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, cette responsabilité pénale étant impossible à être évoquée contre les réseaux terroristes et les groupes djihadistes sur le sol irakien et syrien, la CPI étant incompétente lorsqu'il s'agit de mettre en jeu la responsabilité pénale internationale des acteurs non étatiques. Cependant, ni le Conseil de sécurité, ni la Cour pénale internationale n'ont pu agir, comme ils l'ont déjà fait à l'occasion du dossier libyen au cours de l'année 2011.

Malheureusement, les premiers qui paient la facture de cette guerre sont la population civile, surtout les femmes et les enfants qui vivent un drame sans précédent, dont les plaies sont encore ouvertes et dont les cicatrices affecteront aussi les générations futures en Syrie, pour de longues années encore.

2) IMPACT HUMANITAIRE DU CONFLIT SYRIEN :

Ceci étant, il reste à parler des innombrables conséquences de ce conflit à court et à long terme, non seulement au niveau de la région, mais aussi au niveau de la carte géopolitique du monde.

On peut évoquer, dans ce sens, la lourde facture humanitaire à payer : plus de 250.000 morts en Syrie depuis le début du conflit en 2011, sans compter les blessés et les disparus, l'usage

³⁸ Il convient de rappeler que la Cour pénale internationale ne peut obtenir mandat pour juger des crimes commis en Syrie que si le Conseil de sécurité des Nations Unies la saisit de la situation dans ce pays. Or, jusqu'ici, le Conseil de sécurité n'a saisi la CPI de situations particulières qu'à deux reprises, la première au sujet de la région soudanaise du Darfour en 2005, et la seconde en 2011 concernant la Libye. En revanche, le Conseil de sécurité s'est abstenu d'agir dans le cas syrien, alors même qu'existaient des preuves solides que de graves crimes internationaux avaient été commis sur une large échelle et que les chances que leurs auteurs soient amenés à rendre des comptes sur place étaient réduites. C'est le droit de veto de la Russie et de la Chine qui menace de bloquer toute initiative dans ce sens.

de la torture et des traitements inhumains et dégradants non seulement dans les prisons syriennes³⁹ mais aussi à l'encontre de la population civile⁴⁰.

Le 22 août 2014, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) affirme avoir comptabilisé 191 369 cas documentés de personnes tuées en Syrie entre mars 2011 et fin avril 2014. Il estime cependant que ce nombre est sans doute une sous-estimation du nombre réel des tués. La liste est établie sur la base des données issues de cinq sources différentes : le gouvernement syrien (jusque fin mars 2012), l'Observatoire syrien des droits de l'homme (jusque fin avril 2013), le Centre syrien pour les statistiques et la Recherche, le Réseau syrien des droits de l'homme et le Centre de documentation des violations. En août 2015, l'ONU estime que le bilan du conflit est d'environ 250 000 morts. Mais à la date du 28 mai 2016, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) affirme avoir recensé 282 283 morts, et estime que le bilan réel du conflit se porte plutôt à 400 000 morts⁴¹.

Le 11 février 2016, le Centre syrien pour la recherche politique affirme que le conflit a fait 470 000 morts depuis mars 2011, dont 70 000 en raison d'un manque d'eau potable, de nourriture ou de médicaments, et 1,9 millions de blessés.

Concernant les pertes des forces belligérantes, et pour les pertes du camp loyaliste, à la date du 28 mai 2016, selon l'OSDH elle sont d'au moins 39 221 morts pour l'armée syrienne, de

³⁹ Des photos insoutenables de corps squelettiques de prisonniers que l'on a fait mourir de faim, des cadavres aux yeux ou aux organes génitaux arrachés, des corps portant des marques de torture à l'électricité ou brûlés par des substances indéterminées mais visiblement très corrosives venant des prisons syriennes ont fait le tour du monde en 2015. Plusieurs organisations (Amnesty International, l'Association syrienne pour les disparus et les prisonniers d'opinion, le Réseau des Femmes syriennes) ont pourtant décidé de les diffuser, en précisant avoir délibérément écarté des photos encore plus insupportables. Ces 54 000 photos correspondent à environ 11 000 victimes selon les experts qui les ont analysées, <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20140314-torture-syrie-horreur-54-000-photos-morts-cadavres-mutilations>

Voir aussi LE CAISNE (Garance), *Opération César : Au cœur de la machine de mort syrienne*, Stock, 2015, 224 p.

⁴⁰ De nombreux massacres, crimes de guerre et crimes contre l'humanité ont été commis, principalement par le régime syrien et l'État islamique. Le camp loyaliste est responsable de la majorité des victimes civiles de la guerre, souvent par le fait de bombardements aériens. Entre 100 000 et 200 000 personnes ont disparu dans les prisons du régime, au moins 12 000 à 60 000 y ont été torturées à mort. Des armes chimiques ont également été employées. La moitié de la population syrienne a été déplacée pendant le conflit et entre cinq et six millions de Syriens ont fui le pays, soit le quart de la population.

⁴¹ Ceci dit, la Ligue arabe juge que les bilans de l'OSDH sont surestimés. Le 19 juin 2015, elle affirme que la guerre civile syrienne a fait 100 293 morts de mars 2011 à juin 2015.

38 208 morts pour les Forces de défense nationale et les milices, 1 247 morts pour le Hezbollah et 4 585 tués pour les milices chiïtes étrangères⁴².

Pour les pertes des forces de l'opposition, à la date du 28 mai 2016, selon l'OSDH elles sont d'au moins 95 663 morts. Un bilan qui inclut les Kurdes des YPG (mais pas les volontaires kurdes non-syriens) et les djihadistes de l'État islamique⁴³.

Pour les pertes de l'EIL, en juin 2015, l'OSDH estime que ce dernier a perdu 8 000 hommes en Syrie, dont plus de 2 600 tués par les frappes de la coalition⁴⁴.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, du 22 septembre 2014 au 22 juillet 2016, les bombardements aériens de la coalition ont aussi tué des victimes civiles (au moins 594 civils, dont 89 femmes et 163 enfants)⁴⁵. Les victimes civiles meurent aussi des bombardements du régime syrien⁴⁶, mais aussi des frappes aériennes russes⁴⁷.

⁴² Selon un rapport de *The Institute for the Study of War* publié le 15 décembre 2014, le nombre des tués dans l'armée syrienne depuis le début du conflit est estimé à 44 000.

⁴³ Selon l'OSDH, au moins 2 199 rebelles ont été tués par les frappes aériennes russes entre le 30 septembre 2015 et le 20 juillet 2016.

⁴⁴ Selon l'OSDH, au moins 5 107 djihadistes de l'EI ont été tués par les frappes de la coalition entre le 22 septembre 2014 et le 22 juillet 2016, tandis que les frappes russes ont tué au moins 2 491 djihadistes de l'EI entre le 30 septembre 2015 et le 20 juillet 2016 ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

⁴⁵ Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, du 22 septembre 2014 au 31 janvier 2016, les bombardements aériens de la coalition ont tué au moins 304 civils, dont 82 femmes et 97 enfants.

Selon Airwars, un collectif de journalistes d'investigation, du 22 septembre 2014 au 18 juillet 2016 entre 682 et 942 civils ont été tués en Syrie par les frappes de la coalition. ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

⁴⁶ Plusieurs milliers de civils meurent dans les bombardements effectués par l'aviation syrienne et des hélicoptères qui larguent des barils d'explosifs.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, de janvier 2014 à juillet 2015, ces bombardements tuent au moins 9 469 civils, dont 2 779 enfants. Du 20 octobre 2014 au 20 juillet 2016, 27 095 raids aériens et 33 894 barils explosifs sont recensés, causant la mort d'au moins 4 964 rebelles et djihadistes et d'au moins 8 953 civils, dont 1 911 enfants ou adolescents, 1 263 femmes et 5 779 hommes, ainsi que plus de 47 000 blessés.

À la date du 19 mars 2015, selon le Réseau syrien des droits de l'homme, les raids aériens et les tirs d'artillerie du régime ont tué 12 194 personnes, dont 96% de civils.

Outre les pertes humaines, les dégâts matériels sont colossaux. En effet, beaucoup de sites syriens classés au patrimoine mondial à l'UNESCO ont été soit détruits, soit endommagés.

La crise humanitaire est partie pour durer. S'y ajoutent d'autres problèmes comme la situation tragique des millions de réfugiés⁴⁸ en Turquie, en Jordanie et au Liban⁴⁹, l'afflux de

Selon Amnesty International, de 2012 au 5 mai 2015, les bombardements au baril d'explosifs largués par hélicoptère ont fait 11 000 morts parmi les civils ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

⁴⁷ Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, du 30 septembre 2015 au 20 juillet 2016 les bombardements russes ont tué au moins 2 600 civils, dont 390 femmes et 632 enfants.

Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, du 30 septembre 2015 au 14 mars 2016, les bombardements russes ont tué au moins 1 984 civils, dont 286 femmes et 443 enfants.

Le Centre syrien de documentation des violations recense 2 060 civils tués par les bombardements russes du 30 septembre 2015 au 18 avril 2016.

Selon Airwars, du 30 septembre 2015 au 4 juillet 2016, entre 4 579 et 5 686 civils ont été tués en Syrie par les frappes russes ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

⁴⁸ Du fait de la guerre, plusieurs millions de Syriens (sur une population totale de 22 millions avant guerre) ont dû abandonner leurs foyers.

Plus d'un million d'entre eux ont trouvé refuge au Liban voisin (soit l'équivalent d'un quart de la population libanaise). La Jordanie a également vu affluer plus de 600 000 réfugiés syriens qui y survivent dans des conditions extrêmement précaires. D'autres ont gagné la Turquie, la Jordanie et l'Irak, l'Égypte, la Palestine, la Libye et l'Algérie. Certains ont quitté la région pour se réfugier en Suède, en Allemagne, en Italie, dans d'autres pays européens voire en Russie, en Argentine ou aux États-Unis.

Selon l'UNHCR, en 2015, la tragédie syrienne est à l'origine de plus de 10 millions de déplacés 4 millions de Syriens ont quitté leur pays et 7,6 millions se sont déplacés à l'intérieur du pays. Toutefois, des pays voisins de la Syrie, depuis l'année 2015, ferment de plus en plus leurs frontières aux civils syriens. Ainsi, la Jordanie n'accepte plus que les réfugiés syriens d'origine palestinienne ou irakienne. L'Irak a définitivement fermé sa frontière depuis août 2012. La Turquie n'accepte plus que les urgences médicales et les réfugiés possesseurs de passeports. L'Égypte refuse tout accueil des syriens depuis la chute du président Mohamed Morsi ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

Voir aussi l'article de BONNET (Margaux), « Réfugiés syriens : d'une crise nationale à un défi pour l'humanité », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014.

⁴⁹ Au Liban, et selon Vincent Geisser, le problème des réfugiés « est aussi une question éminemment politique et sociétale venant réveiller les démons du passé, que d'aucuns qualifient de « syndrome de l'implantation ». (...) Contrairement à la Turquie et à la Jordanie, l'Etat libanais a catégoriquement rejeté l'idée de créer des camps pour accueillir des réfugiés syriens, ces derniers lui rappellent trop les mauvais souvenirs des camps palestiniens. Cela n'a pas empêché l'Etat libanais d'adopter une politique minimaliste en matière d'accueil des déplacés syriens, reposant notamment sur l'action d'un Haut Comité de secours (HCS), organisme rattaché au Premier ministre et travaillant en étroite

l'immigration clandestine en direction de l'Europe⁵⁰, les maladies et les épidémies dont souffrent les enfants⁵¹, la contrebande des armes⁵², la criminalité organisée⁵³, l'apparition d'une forme d'économie de guerre⁵⁴ avec le développement de la contrebande et la multiplication des passeurs, l'exportation des djihadistes⁵⁵, le Djihad Niqah⁵⁶, le kidnapping des journalistes et des secouristes, la prise en otage des personnes étrangères, etc.

*collaboration avec le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) », in GEISSER (Vincent), « La question des réfugiés syriens au Liban, au-delà de l'humanitaire, le «spectre palestinien» », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°112, automne 2013, page 22.*

⁵⁰ Le 2 septembre 2015, la photo du corps d'un enfant syrien (Ghailan Kordi) originaire de Kobané et âgé de 3 ans, retrouvé noyé sur la plage de Bodrum en Turquie, a fait le tour du monde et a influencé certaines décisions de quelques pays européens concernant l'accueil des réfugiés syriens, surtout l'Allemagne qui en a accueilli le plus grand nombre, voir :

<http://www.bfmtv.com/international/migrations-l-europe-sous-le-choc-apres-la-photo-d-un-enfant-mort-noye-911785.html>

⁵¹ Des infections devenues rares sont réapparues dans les zones tenues par les rebelles, touchant principalement les enfants et favorisées par l'effondrement des systèmes d'assainissement et la dégradation des conditions de vie.

⁵² Voir BARLUET (A.), « Le commerce des armes au Levant », Débat in Revue *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, pp. 45 et ss.

⁵³ Le gouvernement et l'opposition ont tous deux utilisé des réseaux criminels. Le gouvernement, face aux sanctions internationales, a fait appel à ce type d'organisation pour faire entrer et sortir clandestinement de l'argent et des marchandises. Les rebelles, quant à eux, s'adressent parfois aux réseaux criminels pour obtenir des munitions et du ravitaillement. Dans les pays voisins de la Syrie, les prix des armes au marché noir ont augmenté de manière significative depuis le début du conflit. Pour lever les fonds nécessaires à leurs achats, certains groupes rebelles ont recours à l'extorsion, au vol, et aux enlèvements.

⁵⁴ Voir SOBH (Samir), « Résistance d'une économie de guerre », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014

⁵⁵ Le nombre des djihadistes venant de pays étrangers, y compris européens, dépasse, selon les estimations de l'ONU, les 26.000, dont plus de 6000 venant de Tunisie, premier pays exportateur de djihadistes en Syrie.

Voir DE GENDT (Pascal), «Djihadistes occidentaux en Syrie : Génération radicalisation », *Analyses et Études Politique internationale*, 2015

http://www.academia.edu/16154809/Djihadistes_occidentaux_en_Syrie_G%C3%A9n%C3%A9ration_radicalisation

⁵⁶ "Jihad al-Nikah" signifie littéralement en arabe "le Jihad par le mariage". Il consiste, pour une femme non vierge, veuve ou divorcée, à aller au front pour épouser de façon temporaire un "Moudjahid" (combattant de la foi), contribuant ainsi au Jihad à sa manière. Même si la femme peut avoir plusieurs partenaires (époux temporaires), cela n'est pas assimilable juridiquement à la prostitution au sens moderne du terme puisque la femme ne recherche pas l'argent par son action et qu'elle n'est jamais payée ni ne possède un proxénète. Mais cela pose néanmoins des questions graves au niveau de la

Le tout face à l'inertie de la communauté internationale, les échecs et l'impuissance des conférences de Genève I et II (Amis de la Syrie), du Médiateur international des Nations Unies, du Secrétaire général des Nations unies, du Conseil de sécurité, de la Cour pénale internationale et du Conseil des Nations unies des droits de l'Homme.

Conclusion :

Au terme de cette analyse, il est important de souligner que la guerre en Syrie nous paraît une guerre sanglante, prolongée dans le temps, sans issue et sans fin, avec un concentré de problématiques à la fois locales, régionales et internationales, impossibles à résoudre pour l'instant.

L'effondrement du régime de Bashar El-Asad qui était, au préalable, en 2011, une affaire d'un mois, n'a pas eu lieu et à la longue, son maintien du régime a donné lieu à une escalade militaire, une escalade de violence et de contre-violence, débouchant sur une évolution incontrôlable de la situation, avec des retombées sur l'ensemble du Moyen-Orient, et plus largement du monde⁵⁷.

protection de la personne et des droits humains, en particulier de l'instrumentalisation du corps des femmes dans le cadre des conflits et des guerres. Le phénomène est peut être marginal en Syrie, mais il fait l'objet d'instrumentalisation diverses: de la part du régime syrien, il fait l'objet d'une publicité exagérée pour détourner l'attention des massacres quotidiens qu'il est en train de perpétrer, et de la part des djihadistes, il fait l'objet d'une propagande bien orchestrée sur Internet pour attirer encore plus de candidates féminines fragiles sur le front syrien et abuser d'elles.

⁵⁷ A la fin de son analyse, en 2012, Julien Théron a imaginé les scénarios possibles en écrivant «*Comme les pressions externes vont grandissantes, si un mouvement est à attendre, il sera de l'extérieur vers l'intérieur, c'est-à-dire un effondrement du régime. Et si Damas chute, toute la géopolitique régionale s'en verra modifiée. Si en revanche le régime syrien tient, bien qu'on ait du mal à imaginer que la situation actuelle y perdure pendant un temps long, alors la pression régionale trouvera une autre échappatoire, c'est-à-dire probablement dans le Golfe persique, cœur de la rivalité Iran-Arabie saoudite qui se joue pour beaucoup aujourd'hui en Syrie. Troisième scénario, un pourrissement de la situation, et la division des forces en présence : une guerre civile longue, dans laquelle tous les acteurs régionaux et internationaux interviendraient afin de jouer leur carte dans la région. Un Liban-bis (...). La Syrie se retrouve récipiendaire de ces bouleversements historiques, et fait face à son devenir. Or de son avenir dépend le futur de la région toute entière. Tous en ont conscience et œuvrent à l'accomplissement d'un dessein choisi plutôt que subi : les grandes puissances internationales, l'ensemble des acteurs régionaux, grands ou petits, mais avant tout, à n'en pas douter, les Syriens eux-mêmes*», in THÉRON (Julien), « La Syrie entre guerre froide, conflit régional et guerre civile », *Géopolitique des conflits*, du 31 janvier 2012, op. cit

En somme, on peut conclure que « *la crise syrienne met indirectement aux prises des puissances extérieures qui règlent leurs comptes ou entretiennent le feu pour étendre leur aire d'influence. Bashar, soutenu politiquement et matériellement par l'Iran, le leader de l'axe chiite, par la Russie, par le Hezbollah libanais, par la Chine ; les insurgés comptent, eux, sur le Qatar, la Turquie, l'Arabie saoudite, les Etats unis et les grands pays européens ; Israël mène de son côté des opérations sporadiques visant à empêcher le renforcement de Hezbollah. Plusieurs face à face fondamentaux des relations internationales se jouent simultanément : Etats unis contre Russie, Iran contre Monarchies du Golfe, islamistes contre sécularistes, mais aussi islamistes radicaux contre modérés. Des Etats, des groupes de combattants faisant allégeance à des mouvances idéologiques ou religieuses, des individus entraînés dans une illusion millénariste s'affrontent dans le chaos le plus complet* »⁵⁸.

De surcroît, les combats avec l'EIIL⁵⁹ contrôlant d'importants pans du territoire syrien, les interventions armées étrangères, y compris celles de la Russie, la facture humaine très inquiétante, les bombardements massifs contre les villes syriennes, l'anéantissement d'une civilisation ancienne de plus de 5000 ans, sont autant d'éléments qui amplifient le malaise et l'incompréhension quand il s'agit du dossier syrien. Selon le Comité international de la Croix rouge (CICR) « *aucune issue en vue pour le conflit en Syrie, qui entre dans sa sixième année et constitue la crise humanitaire la plus grave et la plus complexe au monde* »⁶⁰.

Les conséquences du désastre syrien sur les équilibres régionaux sont encore impossibles à évaluer. Mais ce n'est pas le cas seulement du dossier syrien, car ces Printemps arabes encore inachevés représentent autant une occasion historique pour redéfinir les relations économiques, politiques et culturelles qu'entretiennent les Etats occidentaux avec le monde arabe aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE :

AL AREACHE (T.), « L'opposition entre le marteau du régime et l'enclume islamiste », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014.

⁵⁸ SCHMID (Dorothee), « La Turquie dans l'impasse syrienne », in *Politique internationale*, n°141, automne 2013, pp.133 et 134.

⁵⁹ WEISS (M.) et HASSAN (H), *Au cœur de l'armée de la terreur : État islamique*, Hugo Doc, 2015, 420 p.

⁶⁰ <https://www.icrc.org/fr/ou-nous-intervenons/middle-east/syrie>

AMARA (Sofia), *Infiltrée dans l'enfer syrien : Du Printemps de Damas à l'Etat islamique*, Paris, Stock, 2014, 260 p.

BADAYAN-HERZBRUN (Sonia), KIAN (Azadeh) (sous dir.), « Le Moyen orient en mouvement », in *Tumultes*, n°38-39, septembre 2012.

BARAH (Mikail), « Le secret de la longévité du régime syrien » in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014.

BARLUET (Alain) et autres, « Le commerce des armes au Levant », Débat in *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, pp. 45 et ss.

BARON (Xavier), *Aux origines du drame syrien, 1918-2013*, Tallendier 2013

BELHADJ (Souhaïl), *La Syrie de Bashar Al-Asad : anatomie d'un régime autoritaire*, Paris, Belin, 2013, 464 p.

BENRAAD (Myriam), « L'État islamique : anatomie d'une machine infernale », *La Revue internationale et stratégique*, n°96, hiver 2014, pp. 30 et ss.

BEYLAU (Pierre) et autres, « Proche-Orient : le jeu des grandes puissances et les acteurs régionaux du conflit », Débat in *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, pp. 11 et ss.

BONNET (Margaux), « Réfugiés syriens : d'une crise nationale à un défi pour l'humanité », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014.

BURDY (Jean-Paul Burdy) (dir.), *Syrie : la régionalisation et les enjeux internationaux d'une guerre imposée*, Paris, l'Harmattan, coll. « EurOrient » (n° 41), 2013, 387 p.

CHICLET (Christophe), « Minorités syriennes : entre le marteau et l'enclume », in *Politique Internationale* – n°140, été 2013, pp. 129 et ss.

CLINCHAMPS (Nicolas), « Les facteurs de résistance à la révolte en Syrie », in *Revue juridique et politique*, 2011, n°3 et 4, juillet-décembre 2011, pp. 334 et ss.

DA PRATA (Pierre Piccin), *La Bataille d'Alep : chronique de la révolution syrienne*, Paris, l'Harmattan, 2012, 215 p.

DALLE (Ignace) et GLASMAN (Wladimir), *Le cauchemar syrien*, Fayard, 2016, 400 p.

DESTREMAU (Didier) et autres, « Le commerce des armes au Moyen-Orient », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°105, été 2012, pp. 45 et ss.

DESTREMAU (Didier), « Djihad, du coran à la guerre en Syrie », in *Moyen-Orient*, n°20, octobre-décembre 2013.

DESTREMAU (Didier), SAMBIN (Christian), *Le Roman de la Syrie*, édition du Rocher, 2012.

DUPRET (Baudoin), COURBAGE (Youssef) et autres, *La Syrie au présent, reflet d'une société*, Paris, Actes-Sud, 2007.

EL ASSAD (Refaat), « En finir avec Bachar », in *Politique internationale*, n°134, hiver 2012, pp. et ss.

ESTIVAL (Jean-Pierre), *La Tragédie syrienne : révolte populaire ou complot international ?*, Paris, l'Harmattan, 2013, 242 p.

FELLOUS (Gérard), « L'État Islamique (DAECH), cancer d'un monde arabo-musulman en recomposition », *CRIF*, 2014.

FILIU (Jean-Pierre), *Je vous écris d'Alep : au cœur de la Syrie en révolution*, Denoël, 2013.

FILIU (Jean-Pierre), POMES (Cyril), *Le printemps des Arabes*, Futuropolis, 2013.

GEISSER (Vincent), « La question des réfugiés syriens au Liban, au-delà de l'humanitaire, le «spectre palestinien» », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°112, automne 2013, pp. 22 et ss.

GEISSER (Vincent), « Le Liban face aux protestations du monde arabe : la révolution improbable ? », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°112, automne 2013, pp. 11 et ss.

GEMAIL (Samy), « Liban : l'ombre portée du conflit syrien » (entretien conduit par Sibylle Rizk), in *Politique internationale*, n°141, automne 2013, pp.191 et ss.

HERVOUET (Vincent) et autres, « Quelle paix pour la Syrie, quel avenir pour le Liban ? », Débat in *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, pp. 97 et ss.

<http://geopolitiqueconflits.blog.lemonde.fr/2012/01/31/la-syrie-entre-guerre-froide-conflit-regional-et-guerre-civile/>

LAURENT (Annie), *Le Drame syrien : les erreurs d'analyse occidentales*, Paris, éditions Argos, coll. « Stratégies », 2013, 160 p.

LEVERRIER (Ignace), « Syrie : scénarios pour une sortie de crise », in *Politique internationale*, n°134, hiver 2012, pp. et ss.

MARINI (Philippe), « La Syrie, plaque tournante du Proche-Orient », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°113, hiver 2013, pp. 135 et ss.

MARTY (Olivier) et KERVRAN (Marty), *Pour comprendre la crise syrienne : éclairages sur un Printemps qui dure*, Paris, l'Harmattan, 2013, 87 p.

MOULINE (Nabil), « Genèse du djihadisme : les fondements idéologiques de l'État Islamique (Daech) », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015.

OUALDI (M'hamed), PAGES EL KAROUI (Delphine) et VERDEIL (Chantal Verdeil) (dir.), *Les ondes de choc des révolutions arabes*, Notamment Thomas Pierret « Chapitre 11. La Syrie d'un soulèvement à l'autre : Exacerbation du confessionnalisme, déséquilibres socio-économiques et ambiguïtés géopolitiques », Presses de l'Ifpo (l'Institut français du Proche-Orient), 2014.

PERRIN (Jean-Pierre), « Syrie : l'enlisement », in *Politique internationale*, n°142, Hiver 2013-2014, pp.209 et ss.

PHARES (Walid), *Du Printemps arabe... A l'automne islamiste ?*, Hugo Doc, 2013.

PIERRET (Thomas), *Les salafismes dans l'insurrection syrienne : des réseaux transnationaux à l'épreuve des réalités locales*, Outre-Terre, 2015, 376 p.

SAMAAN (Jean-Loup), « Les oscillations de la politique américaine », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014

SCHMID (Dorothee), « La Turquie dans l'impasse syrienne », in *Politique internationale*, n°141, automne 2013, pp.129 et ss.

SEURAT (Michel), *Syrie, l'Etat de barbarie*, Presses universitaires de France, 2012.

SFEIR (Antoine), *L'Islam contre l'Islam : l'interminable guerre des sunnites et des chiites*, édition Grasset, 2013

SOBH (Samir), « Résistance d'une économie de guerre », in revue *Les Cahiers de l'Orient*, Dossier « Syrie : un chaos pour durer ? », n°116, automne 2014

TAHA (Zakaria), *Syrie*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Monde arabe / Monde musulman », 2013, 128 p.

THÉRON (Julien), « La Syrie entre guerre froide, conflit régional et guerre civile », *Géopolitique des conflits*, du 31 janvier 2012,

TLAS (Manaf), «Le régime syrien vu par l'extérieur », Entretien conduit par Isabelle Lasserre, in *Politique Internationale* – n°139, printemps 2013.

TROUDI (Mohamed Fadhel), « La Syrie : un pays mûr pour l'islamisme », *Géostratégiques* n°13, juillet 2006

« Après la Libye ... avant la Syrie ? », numéro spécial de la revue *Droits*, n°56, année 2012.

« Printemps arabe et Démocratie », numéro spécial de *Questions internationales*, n°53, janvier-février 2012.